

École élémentaire
Marc O'NEILL 45260 LORRIS
02.38.92.40.89

Mèl : ec-lorris@ac-orleans-tours.fr

<http://ec-lorris.tice.ac-orleans-tours.fr/>

INFORMATIONS DE RENTREE

Informations sanitaires

Le protocole défini par le gouvernement pour la rentrée du 2 septembre 2021 est actuellement au niveau 2 :

- Cours en présentiel.
- Maintien des mesures renforcées d'aération et de lavage des mains.
- Port du masque obligatoire en intérieur pour les élèves et le personnel.
- Limitation du brassage par groupes sanitaires constitués .
- Désinfection des surfaces plusieurs fois par jour et des tables du restaurant scolaire après chaque repas.
- Fermeture de la classe dès le 1^{er} cas.
- Activités sportives autorisées en extérieur (et intérieur avec distanciation de 2 mètres)
- Les gestes barrières pratiqués restent en vigueur.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une solution
hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir
à usage unique puis le jeter



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Portez un masque chirurgical ou en tissu
de catégorie 1.



Aérer les pièces le plus souvent
possible, au minimum quelques
minutes toutes les heures

En conséquence, les entrées / sorties des classes se feront selon l'organisation suivante :

ENTREE 1 : portail principal

Accueil des classes de CP (Me Molvault), CP Me Baugé, CE1 (M. Plat /Me Bernard), CE1 (M. Martinat) jeudi 2 septembre à 8h50

- Dès 8h50 , les 4 classes se rangent en file indienne selon le marquage au sol ; les 2 classes de CP rentrent en premier , suivies des 2 classes de CE1 .

- Toutes les entrées/sorties de ces 4 classes se feront par ce portail.

→ Horaires de classe : 8h50-12h/13h30-16h30

ENTREE 2 : portail chemin piéton

Accueil des classes de CM1 (Me Poiget) ,CM1/2 (Me Didier) et CM2 (Me Chaput) -->portail chemin piéton jeudi 2 septembre à 8h50

- Toutes les entrées/sorties de ces 2 classes se feront par ce portail.

Horaires de classe : 8h50-12h30 / 14h-16h30

ENTREE 3 portail restaurant scolaire

Accueil des classes de CE2-CM1 (M. Cornec), et Me Pionnier (CE2)

-->portail restaurant scolaire jeudi 2 septembre à 8h50

- Toutes les entrées/sorties de ces 3 classes se feront par ce portail.

Horaires de classe : 8h50-12h30 / 14h-16h30

A noter : groupes sanitaires (pouvant se côtoyer à l'école)

1 :CP Me Molvault/ CM Me Baugé

2 : CE1 M.Plat/Me Bernard / CE1 M.Martinat

3 : CM1 Me Poiget / CM1-CM2 Me Didier/ CM2 Me Chaput

4: CE2 Me Pionnier /CE2-CM1 M.Cornec

Ces 4 groupes sanitaires auront leur propre cours de récréation .

Informations générales :

L'école fonctionne 4 jours, du lundi au vendredi, sauf le mercredi.

HORAIRES : le matin, de 9h00 à 12h 00 ; l'après-midi, de 13h30 à 16h30. (classes de CP et CE1)

Les portes de l'école sont ouvertes dix minutes avant la classe, soit 8h50 et 13h20 dans les conditions d'accueil énoncées dans le protocole sanitaire)

Le matin, de 9h00 à 12h 30 ; l'après-midi, de 14h00 à 16h30. (classes de CE2, CE2-CM1 , CM1 , CM1/CM2 , CM2)

Les portes de l'école sont ouvertes dix minutes avant la classe, soit 8h50 et 13h50 dans les conditions d'accueil énoncées dans le protocole sanitaire)

ATTENTION : Les portes sont définitivement fermées à 9h précises.

DIRECTION : M Plat est libéré de classe, pour les fonctions administratives les jeudis et vendredis. Il peut vous recevoir sur RDV.

ASSURANCE SCOLAIRE

Veillez nous faire parvenir l'attestation dès que possible. Les mentions Responsabilité civile et Individuelle Accident Corporel doivent y figurer.

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS : elle est à vérifier, à compléter et à retourner à l'école le plus rapidement possible. Merci, dans l'intérêt de votre enfant, d'attacher la plus grande attention à sa rédaction. Tout changement en cours d'année doit nous être signalé dans les plus brefs délais , notamment en ce qui concerne les numéros de téléphone mobile) C'est une question de sécurité. Nous devons pouvoir vous joindre par téléphone très rapidement.

Fiche individuelle d'URGENCE : idem

AUTORITE PARENTALE CONJOINTE : pour des questions de conformité et d'égalité, si le couple est séparé, la signature des deux représentants légaux est demandée sur les documents administratifs.

CAHIER DE CORRESPONDANCE/LIAISON : il sert pour toute communication entre vous et les enseignants. Il doit être systématiquement daté et signé par le ou les représentants légaux. Vous êtes invités à signaler tout problème de santé ou familial dont les enseignants pourraient avoir à tenir compte. Les enseignants reçoivent les parents sur rendez-vous dans les conditions du protocole sanitaire.

ABSENCES DES ÉLÈVES : en cas d'absence de votre enfant, merci, pour des raisons de sécurité et de responsabilité des uns et des autres, de bien vouloir

impérativement :

1- Prévenir le matin avant 8 h 50 (laissez un mot sur le répondeur si personne ne peut vous répondre)

En cas de test positif , prévenir immédiatement l'école ; en cas de symptômes évocateurs de la covid 19 , ne pas mettre votre enfant à l'école et le faire tester immédiatement .

Si votre enfant présente des symptômes évocateurs à l'école , il sera mis à l'isolement et la famille devra le récupérer dans les plus brefs délais.

2- Justifier ultérieurement par écrit dans le cahier de correspondance en fournissant le motif de l'absence.

3- Avertir le restaurant scolaire le cas échéant : 02 38 94 84 77 et/ou la garderie scolaire : 06 89 77 12 65

SÉCURITÉ DES ÉLÈVES AUX HEURES D'ENTRÉE ET DE SORTIE : pour la sécurité de tous, veuillez respecter la distanciation physique ; les élèves qui arrivent accompagnés le sont par un seul parent.

signalisation routière (sens interdit) et garer votre voiture sur le parking prévu à cet effet. (Les véhicules ne peuvent pas stationner devant l'école ni faire le tour du rond-point)

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE : les séances de sport sont obligatoires pour tous les élèves. Elles seront effectuées dans le respect des règles sanitaires en vigueur .En cas de nécessité, un certificat de dispense temporaire peut être délivré par votre médecin de famille. Pour la pratique de la piscine, le bonnet de bain est obligatoire.

PARASITES : aucune école n'est à l'abri des poux. Vous devez par conséquent être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant. Nous prévenir le cas échéant.

LE MARQUAGE des vêtements est très largement conseillé.

PETIT MATÉRIEL DE CLASSE : tout au long de l'année, veuillez à ce que votre enfant dispose d'une trousse garnie et autre matériel nécessaire (réapprovisionnez notamment les feutres d'ardoise , stylos billes , crayons de papier et batons de colle)

Organisation de l'école :

CP Me Molvault / CP Me Baugé / CE1 M. Plat et Me Bernard (jeudi et vendredi) / CE1 : M. Martinat / CE2 Me Pionnier / CE2-CM1 : M. Cornec / CM1 Me Poiget / CM1/CM2 Me Didier / CM2 Me Chaput / M. Orgeret enseignant du dispositif ULIS.
Rased : Me Cohen (maîtresse E) Me Llambrich (psychologue scolaire)
Mes Arrondeau , Beaudoin , Bequart et Arrondeau (AESH)

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2021/2022

Toussaint : du vendredi soir 22/10 au lundi matin 08/11

Noël : du vendredi soir 17/12 au lundi matin 03/01

Hiver : du vendredi soir 04/02 au lundi matin 21/02

Printemps : du vendredi soir 08/04 au lundi 25/04

Pont de l'Ascension du mardi soir 24 mai au lundi 30 mai 2022

Été : fin des cours le jeudi 07/07 /2022

*Les listes de classes définitives seront communiquées le mardi 31 août
(site internet de l'école et panneau d'information)*

